



971-219711322-20260427-2-DE

Réception par le Préfet : 27-04-2026

Ville de TROIS-RIVIÈRES

Publication le : 18-05-2026

Séance du 18 Avril 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ**DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE****ARRONDISSEMENT DE BASSE-TERRE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2026**

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Procurations
29	28	01
Vote		
À L'UNANIMITÉ		
Pour : 29		
Contre : 00		
Abstentions : 00		

Convocation du Conseil Municipal
en date du :**10 Avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le Samedi dix-huit à 08 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle des Délibérations de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa deuxième session de l'année.

Élus	Présent	Absent	Procuration	Élus	Présent	Absent	Procuration
FRANCISQUE Jean- Louis	X			BULGARE Jean-Claude	X		
MOCKA Jocelyne	X			ROMUALD Michel	X		
MAMBOLE MAILLEFORT Kévin	X			TOLY Marie-Pierre	X		
SAINT-VAL Marie-Agnès	X			COSPOLITE Jean-Pierre	X		
SACILE Serge	X			CHRISTOPHE Annie	X		
FARAJE Fabienne	X			DAMAS Marie-Pierre	X		
NOËL Jean-Philippe	X			SINIVASSIN Maryline	X		
EDOUARD Sandrine	X			MAGLOIRE Annie	X		
DUFLO Rémi	X			RADDAS Marie-Josée	X		
TREFLE Sylviane	X			DARMALINGON Charly	X		
MALINUR Francis	X			ZELIN Véronique	X		
EUGÉNIE Gilberte	X			HATCHY Claude	X ^{9 H 05}		
CALISE Nazaire	X			FAUSTA Jimmy	X		
MARCIN Marie-Claude	X			CHAPITEAU Frédéric			X
RUFFE Michel	X				28	00	01

Élus absents	Procuration à :
CHAPITEAU Frédéric	FAUSTA Jimmy

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal. Madame SAINT-VAL Marie-Agnès a été désigné pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

D_20260418-14
**ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE DES CONTRIBUABLES PROPOSÉS EN VUE DE
LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES
IMPÔTS DIRECTS (CCID)**

**Ville de TROIS-RIVIÈRES**

Séance du 18 Avril 2026

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-32 ;

VU le Code général des impôts, et notamment son article 1650 ;

VU le Livre des procédures fiscales ;

VU les dispositions relatives à la constitution et au fonctionnement de la Commission communale des impôts directs ;

CONSIDÉRANT qu'en application de l'article L.2121-32 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal dresse chaque année une liste de contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la Commission communale des impôts directs ;

CONSIDÉRANT qu'en application de l'article 1650 du Code général des impôts, il est institué dans chaque commune une Commission communale des impôts directs présidée par le Maire ou l'adjoint délégué ;

CONSIDÉRANT que, dans les communes de plus de 2 000 habitants, cette commission comprend huit (8) commissaires titulaires et huit (8) commissaires suppléants ;

CONSIDÉRANT que les commissaires sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur proposition du Conseil municipal, à partir d'une liste établie en nombre double ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient en conséquence au Conseil municipal de dresser une liste de trente-deux (32) contribuables, soit seize (16) titulaires et seize (16) suppléants ;

CONSIDÉRANT que les personnes proposées doivent remplir les conditions prévues par la loi, notamment être âgées d'au moins 25 ans, jouir de leurs droits civils, être inscrites aux rôles des impositions directes locales de la commune, être familiarisées avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission ;

CONSIDÉRANT qu'au moins un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune ;

Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

À L'UNANIMITÉ

ARTICLE 1 : Le Conseil municipal arrête la liste des contribuables susceptibles d'être désignés par le Directeur départemental des finances publiques pour siéger au sein de la Commission communale des impôts directs.

Cette liste comprend **trente-deux (32) personnes**, soit :

- **seize (16) contribuables proposés en qualité de commissaires titulaires,**
- **seize (16) contribuables proposés en qualité de commissaires suppléants.**

ARTICLE 2 :

Contribuables proposés au titre des commissaires titulaires	Contribuables proposés au titre des commissaires suppléants
ROUSSEL Francis 4 Chemin de la Regrettée 97114 TROIS-RIVIÈRES	BARLAGNE Rosemberg Christophe 279 Route de la Plaine 97114 TROIS-RIVIÈRES
MERCIRIS née VAUBIEN Colette 9 Rue de la Dissidence 97114 TROIS-RIVIÈRES	NOCANDY Mirella Noëlle 188 Chemin de la Violette 97114 TROIS-RIVIÈRES
FOY Edgard 518 Rue Toussaint LOUVERTURE 97114 T/R	DOLOIR Albert André 1001 Route de l'Hermitage 97114 TROIS-RIVIÈRES
BANON Sophie 2680 Chemin Neuf 97114 TROIS-RIVIÈRES	LESPOIR Nathalie Alberte 1840 Route de la Plage 97114 TROIS-RIVIÈRES
RENIER Renaud 1832 Route de la Plage Grand'Anse 97114 T/R	RENIER Anaïse Parfait 1794 Route de la Plage 97114 TROIS-RIVIÈRES
RUFFE Hélène Marcelle 5 Chemin de Delgrès 97114 TROIS-RIVIÈRES	LEDANOIS Séverine 54 Cité Fleurie Grand'Anse 97114 TROIS-RIVIÈRES
BENJAMIN Albert Daniel 815 Route de l'Hermitage 97114 TROIS-RIVIÈRES	DORVILLIUS épse BERNIER Aline Rémy 4 Lot Jules GASTON La Regrettée 97114 T/R



971-219711322-20260427-2-DE

Réception par le Préfet : 27-04-2026

Ville de TROIS-RIVIÈRES

Publication le : 18-05-2026

Séance du 18 Avril 2026

BARTEBIN Monique Mathilde 78 Cité Fleurie 97114 TROIS-RIVIÈRES	BABEL Marie-Denise Lydie 1179 Route de la Plaine 97114 TROIS-RIVIÈRES
ECHEVIN Xavier 341 Chemin de Galbas 97114 TROIS-RIVIÈRES	GIRAULT Marie-Denise 545 Chemin de Delgrès 97114 TROIS-RIVIÈRES
HENRY Simon 555 Rue Toussaint LOUVERTURE 97114 T/R	BENJAMIN Cosette Marie 942 Route de l'Hermitage 97114 TROIS-RIVIÈRES
ADIMOULON Frédéric André 86 Allée des Gerberas 97114 TROIS-RIVIÈRES	URGIN Maryse Jacqueline 101 Chemin Lacase 97114 TROIS-RIVIÈRES
ROMUALD Corine Carole 495 Chemin de Galbas 97114 TROIS-RIVIÈRES	HOUBLON Gabin Christian 151 Poterie 97114 TROIS-RIVIÈRES
MARCIN épouse TERRIAT Gladys Josuée 77 Chemin de Venise 97114 TROIS-RIVIÈRES	DELAFORCE Gérard Jean 1017 Route de l'Hermitage 97114 TROIS-RIVIÈRES
BHIKI épouse BENJAMIN Agnès Isabelle 1085 Route de l'Hermitage 97114 TROIS-RIVIÈRES	FORBIN épouse OBIANG BEKA Suzie Véronique 310 Rue Nelson MANDELA 97114 T/R
LEINSTER Luc 601 Ch. Justin FROLLEAU 97114 TROIS-RIVIÈRES	ZIG Jean-Michel Célestin 115 Route de l'Hermitage 97114 TROIS-RIVIÈRES
DONISA Olivia Marie 1059 Route de l'Hermitage 97114 TROIS-RIVIÈRES	MARCIN épouse NOSLEN Frédérique Marie 408 Route de la petite Montagne 97114 T/R

ARTICLE 3 La présente liste sera transmise à la Direction départementale des finances publiques afin qu'il soit procédé à la désignation des commissaires titulaires et suppléants.

ARTICLE 4 La durée du mandat des membres de la Commission communale des impôts directs est identique à celle du mandat du Conseil municipal.

ARTICLE 5 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

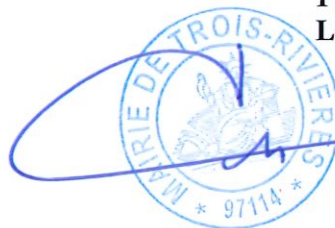
Fait et délibéré à Trois-Rivières, le 18 Avril 2026.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

*-recours administratif gracieux auprès de mes services,
-recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe qui peut être saisi par l'application informatique «Télerecours citoyens » accessible par le site internet «www.telerecours.fr »*

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Président de séance,**



Jean-Louis FRANCISQUE

971-219711322-20260427-2-DE

Réception par le Préfet : 27-04-2026

Publication le : 18-05-2026